



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X - Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

## Agnès de Langeac et le saint Esclavage

Le mot de l'aumônier

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort fait allusion à Agnès de Langeac (1602-1634) dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, au numéro 170 : « Je me contente de rapporter un trait d'histoire que j'ai lu dans la *Vie de la Mère Agnès de Jésus*<sup>1</sup>, religieuse jacobine, du Couvent de Langeac, en Auvergne, et qui mourut en odeur de sainteté au même lieu, l'an 1634. N'ayant encore que sept ans et souffrant de grandes peines d'esprit, elle entendit une voix qui lui dit que, si elle voulait être délivrée de toutes ses peines et protégée contre tous ses ennemis, elle se fit au plus tôt l'esclave de Jésus et de sa sainte Mère. Elle ne fut pas plus tôt de retour à la maison qu'elle se donna tout entière à Jésus et à sa sainte Mère en cette qualité, quoiqu'elle ne sût pas auparavant ce que c'était que cette dévotion ; et, ayant trouvé une chaîne de fer, elle se la mit sur ses reins et la porta jusqu'à la mort. Et après cette action, toutes ses peines et scrupules cessèrent, et elle se trouva dans une grande paix et dilatation de cœur, ce qui l'engagea à enseigner cette dévotion à plusieurs autres qui y ont fait de grands progrès, entre autres à M. Olier, instituteur du Séminaire de Saint-Sulpice, et à plusieurs prêtres et ecclésiastiques du même séminaire<sup>2</sup>... Un jour, la Sainte Vierge lui apparut et lui mit au col une chaîne d'or pour lui témoigner la joie qu'elle avait qu'elle se fût faite l'esclave de son Fils et la sienne ; et sainte Cécile, qui accompagnait la Sainte Vierge, lui dit : *Heureux ceux qui sont les fidèles esclaves de la Reine du Ciel, car ils jouiront de la véritable liberté.* »

Voici maintenant le récit du premier biographe d'Agnès. Elle vit un jour que le peuple du Puy sortait de la ville pour aller voir un homme mort, qui, de la place publique où on l'avait supplicié, avait été exposé à la vue des passants. Une inspiration divine la pressant d'aller, où la curiosité conduisait tant de personnes, elle dit à une de ses compagnes : « *Allons ensemble voir cet homme* ». Elles y allèrent à l'heure même, et comme elle eut considéré de près ce triste objet, elle se mit à pleurer et à dire : « *Voilà la monnaie dont le monde a payé ce pauvre homme qui*

*a été son esclave* ». Ensuite, élevant son cœur à Dieu, elle proféra ces belles paroles : « *Bienheureux sont ceux qui vous servent ô mon Dieu !* » (...) Toute la nuit de ce jour-là elle ne dort point, mais elle pensa continuellement à l'objet funeste qu'elle avait vu, et au déplorable état de tant d'âmes qui périssent par la corruption du siècle. Le jour suivant, elle alla entendre la sainte messe en l'église de Notre-Dame, pour trouver là un refuge assuré et une protection puissante contre les attaques du monde pervers, de l'horreur duquel elle était toute pénétrée. (...) Comme elle assistait au divin Sacrifice, après l'élévation, elle fut saisie d'un doux ravissement, et elle entendit ces paroles au fond de son cœur : « *Rends-toi esclave de la Sainte Vierge, et elle te protégera contre tes ennemis* ». La sainte messe étant achevée, elle revint de son ravissement, et s'étant mise devant l'autel où est la célèbre image de la Mère de Dieu, elle lui dit : « *Vierge sainte, puisque vous daignez vouloir que je sois à vous, dès ce moment, je vous consacre tout ce que je suis et vous promets de vous servir toute ma vie en qualité d'esclave* ». Aussitôt qu'elle fût retournée à la maison de son père, elle chercha une chaîne de fer, que la providence lui fit rencontrer incontinent selon son souhait, et elle se la mit sur la chair autour des reins, pour témoignage de sa servitude<sup>3</sup>. (...)

M. de Lantages, son biographe, fait cette remarque judicieuse : « *Il est fort à remarquer qu'alors la dévotion de l'esclavage, qui est à présent si connue, n'avait point encore été établie, et que le livre qu'on en a composé ne fut mis en lumière que six ans après. De sorte qu'on ne sait point qu'autre que le Saint-Esprit ait donné la vue et le mouvement à notre petite vierge de se dédier de cette manière à la Reine des vierges. Il est certain que cette nouvelle appartenance d'Agnès à la très sainte Vierge, de la façon qu'elle s'y est maintenue, a attiré des bénédictions de Dieu continuelles sur toute sa vie.* »<sup>4</sup>

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Montfort rapporte très probablement les faits de mémoire.

<sup>2</sup> M. Grignion reçut lui-même cette tradition durant ses études à Saint-Sulpice.

<sup>3</sup> Extraits du chapitre III de la *Vie de la bienheureuse Agnès de Langeac*, par Charles de Lantages, Éditions du Cerf, 2011. Il s'agit d'une réédition de la première biographie publiée au Puy en 1665.

<sup>4</sup> *Op. cit.* p. 53. Note page 52 : son acte de donation à Marie est une innovation inspirée par le Saint-Esprit. Ce fut une des sources de Grignion de Montfort.

# Résumé de la vie de la bienheureuse Agnès de Langeac



Agnès naît le 17 novembre 1602 au Puy-en-Velay, la célèbre ville de pèlerinage marial. Elle est la troisième d'une famille de sept enfants. Elle reçoit le baptême dès le lendemain, au baptistère Saint-Jean proche de la cathédrale.

Le maître d'école Pierre Vigne-Sole l'éduque dans l'amour et la dévotion à la très sainte Vierge. Dès l'âge de six ans, le Père Jacques Lariou, son premier confesseur, la conduit dans les voies de l'oraison mentale.

À l'âge de sept ans, elle voit saint François d'Assise entouré de flammes d'amour et fait vœu de virginité. C'est peu après, tandis qu'elle reçoit une inspiration divine toute spéciale, qu'elle se consacre à la Vierge Marie en qualité d'esclave devant l'autel de Notre-Dame, à la cathédrale du Puy.

C'est alors que son père lui fait cesser l'école pour qu'elle travaille la dentelle à domicile.

Le Père Esprit Panassière, dominicain, devient son confesseur le 24 septembre 1620. C'est lui qui écrira plus tard les *Mémoires de la vie d'Agnès*. En mai 1621, Agnès est admise dans le tiers-ordre dominicain du Puy. Elle a dix-neuf ans. Elle sent naître en elle le désir de la vie contemplative cloîtrée et, le 24 septembre 1623, elle entre au Monastère de Langeac à l'occasion de la fondation. C'est le 4 octobre qu'elle prend l'habit de sœur converse et qu'elle est désignée pour la cuisine. Elle devient cependant sœur de chœur le 28 septembre 1624.

Le 2 février 1625, sœur Agnès fait sa profession religieuse et reçoit l'office de portière. Au carême 1626, elle devient maîtresse des novices. Le 23 septembre 1627, tandis qu'elle n'a pas vingt-six ans, elle est élue prieure. Elle est déposée de sa charge en 1631 à la suite de calomnies.

Entre 1631 et 1634, sœur Agnès est poussée intérieurement à prier pour Monsieur Olier qu'elle ne connaît même pas ! C'est en février ou mars 1634 qu'Agnès apparaît (en bilocation) à Monsieur Olier, au cours d'une retraite sacerdotale qu'il suit auprès de saint Vincent de Paul à Paris.

Elle rencontre Monsieur Olier à partir de 1634 et tient avec lui de « précieux entretiens » au parloir du Monastère de Langeac. Le 12 octobre 1634, il est rappelé à Paris. Peu après, Agnès tombe malade et rend son âme à Dieu le 19 octobre 1634 à l'âge de trente-deux ans.

D'après la chronologie, pp 13-14, de la Vie publiée aux Éditions du Cerf, 2011

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. Le commentateur en est arrivé au n° 198 du *Traité*, c'est-à-dire à l'explication de la figure biblique de la parfaite dévotion à la Sainte Vierge (les lignes en caractères gras indiquent l'avancement dans le plan).

**Rappel du plan** (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

**Partie II.** De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133)

**Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion** (134-212)

Section I. Énumération des motifs eux-mêmes (134-182)

**Section II. Figure biblique** de la parfaite dévotion (183-212)

Art. 1. Histoire de Jacob et Ésaü (184)

**Art. 2. Sens littéral et spirituel de cette histoire** (185-200)

§ I. Ésaü, figure des réprouvés (185-190)

§ II. **Jacob, figure des prédestinés** (191-200)

A. Exposé du sens littéral (191-195)

**B. Exposé du sens spirituel** (196-200)

1° Les prédestinés aiment la vie intérieure (196)

2° Les prédestinés aiment et honorent Marie (197)

### 3° Les prédestinés se soumettent à Marie (198)

Jésus-Christ passa trente ans de sa vie sur trente-trois ans dans la soumission à Marie, et Il procura ainsi plus de gloire à son Père que s'Il avait employé le même temps à parcourir le monde, prêcher l'Évangile et accomplir des miracles (cf. n° 139). À son exemple, les prédestinés sont soumis et obéissants à Marie, comme à leur bonne Mère. Ils savent qu'elle ne peut leur donner que de bons conseils et ils les suivent très exactement, comme Jacob suivait les conseils de Rébecca, et comme les serviteurs de Cana se conformèrent à l'indication de Marie : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* ».

Les conséquences de cette soumission furent que Jacob reçut comme par miracle la bénédiction réservée à Ésaü, et que les conviés de Cana furent honorés du premier miracle de Jésus-Christ. De même ceux qui seront soumis à la très sainte Vierge Marie recevront la bénédiction du Père céleste et seront honorés des merveilles de Dieu, et personne ne jouira de cette double faveur, s'il n'est pas parfaitement soumis à Marie. C'est pourquoi les « Ésaü » perdent la bénédiction faute d'obéissance à cette bonne Mère.

À suivre...



## Allusions du Père de Montfort à Agnès de Langeac

Dans ses écrits, le Père de Montfort fait trois fois allusion à Agnès de Langeac.

❖ Dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, au n° 170. C'est le passage déjà cité. Le n° 169 lui sert d'introduction. Il traite du « *Sixième motif* » qui peut engager une âme à embrasser le saint Esclavage : « *Cette pratique de dévotion donne une grande liberté intérieure, qui est la liberté des enfants de Dieu, aux personnes qui la pratiquent fidèlement. Car, comme par cette dévotion on se rend esclave de Jésus-Christ, en se consacrant tout à lui en cette qualité, ce bon Maître, pour récompense de la captivité amoureuse où on se met : 1) ôte tout scrupule et crainte servile de l'âme qui n'est capable que de l'étrécir et captiver et embrouiller ; 2) élargit le cœur par une sainte confiance en Dieu, le faisant regarder comme son Père ; 3) lui inspire un amour tendre et filial.* »

❖ Au numéro 41 du *Secret de Marie*, qui est un résumé de son traité sous forme de lettre destinée à une religieuse, il la présente de nouveau comme bénéficiaire des grâces de la Mère de Dieu. La citation est tirée du passage qui traite de « *l'Excellence* » du saint Esclavage : « *Cette dévotion rend une âme vraiment libre de la liberté des enfants de Dieu. Comme pour l'amour de Marie, on se réduit volontairement en l'esclavage, cette chère Maîtresse, par reconnaissance, élargit et dilate le cœur, et fait marcher à pas de géant dans la voie des commandements de Dieu. Elle ôte l'ennui, la tristesse et le scrupule. Ce fut cette dévotion que Notre-Seigneur apprit à la chère Agnès de Langeac, religieuse morte en odeur de sainteté, comme un moyen assuré pour sortir des grandes peines et perplexités où elle se trouvait : "Fais-toi, lui dit-Il, esclave de ma Mère et prends la chaînette" ; ce qu'elle fit ; et dans le moment, toutes ses peines cessèrent* » (SM 41).

❖ Montfort parle d'Agnès une seconde fois dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*. Dans la section des « *Pratiques extérieures* » du saint Esclavage, Montfort signale, en troisième position, la pratique (tombée en désuétude) du port des chaînettes (n° 236). Il signale, à cette occasion, que « *La Mère Agnès de Jésus, dont nous avons parlé, portait une chaîne de fer autour de ses reins* » (n° 242).

**Le saint Esclavage est donc un excellent remède contre les peines d'esprit en général et contre le scrupule en particulier.**

## Les merveilleux cantiques du Père Grignon...



Ce cantique est sans aucun rapport avec Agnès de Langeac. Mais il complète les considérations de Montfort sur son expérience mariale.

### *La scrupuleuse convertie*

1. **Je vois enfin** qu'avec tous mes scrupules  
Je ne fais aucun bien.  
J'en reste là, mes défauts s'accumulent.  
**Refrain** : *Malheureux scrupule, adieu,  
Malheureux scrupule.  
J'obéis et j'aime Dieu, J'obéis et j'aime.*
2. **Veux-je avancer** ? Aussitôt, je recule ;  
Je ne profite en rien.  
Je vas (sic) et viens ainsi qu'une pendule.
6. **Quand** je faisais quelque faute ou bévue  
Par l'effort du malin,  
Je me troublais, je me croyais perdue.
8. **Je ne voulais** obéir qu'à ma tête,  
J'avais toujours raison.  
Oh ! Que j'étais une méchante bête !
10. **Lorsque** j'avais de mauvaises pensées,  
Qui me déplaisaient bien,  
Je me troublais, je me croyais damnée.
12. **L'esprit malin** me tournait à sa mode,  
Et selon son désir.  
Il me rendait à chacun incommode.
14. **Un petit rien** me paraissait terrible,  
Un rat, un éléphant.  
Le bien même me devenait nuisible.
16. **Je voyais Dieu** comme un juge sévère,  
Toujours prêt à frapper,  
La foudre en main et toujours en colère.
18. **Je n'agissais** autrefois que par crainte,  
Presque point par amour ;  
J'avais au cœur la gêne et la contrainte.
29. **Ne craignons point** d'une crainte stérile,  
Craignons comme un enfant.  
Aimons beaucoup : tout nous sera facile.
30. **Ô mon Jésus**, mon amour, je Vous aime  
Du profond de mon cœur.  
Par-dessus tout, pour l'amour de Vous-même.
31. **Élargissez** mon cœur, Vierge Marie,  
Dans l'amour du Sauveur,  
Et me gardez du scrupule en ma vie.



# La Tradition méditée à la Montfort dans le Rosaire

Ce Rosaire est tiré d'un livret intitulé *Nouvelle méthode pour méditer individuellement ou collectivement le Rosaire*, réalisé par M. l'abbé Levert. Les sources sont l'Écriture sainte et la Tradition, en particulier la Liturgie. Il a été imprimé à Coutances et a reçu *Nihil obstat* et *Imprimatur* (sans dates).

## Troisième mystère joyeux

### La Nativité

*Nous Vous offrons, Enfant-Jésus, cette troisième dizaine en l'honneur de votre sainte Nativité dans l'étable de Bethléem, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, le détachement des biens du monde, le mépris des richesses, l'amour de la pauvreté et des pauvres. Ainsi soit-il.*

Notre Père... [Puis aux 10 Ave :]

1. Le prophète Isaïe l'avait annoncé : « *Un enfant vous est né, un fils vous a été donné* » (Is. IX, 5).

2. De Nazareth en Galilée, Marie et Joseph montèrent à Bethléem, la ville de David située en Judée (Lc II, 4-5)

3. À Bethléem, Marie mit au monde son Fils premier-né et L'enveloppa de langes (Lc II, 7).

4. Et elle Le coucha dans une crèche, car il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie (Lc II, 7).

5. Aux bergers, un Ange annonce : « *Je vous apporte la nouvelle d'une grande joie : un Sauveur, aujourd'hui, vous est né* » (Lc II, 10-11).

6. « *Et ceci en sera le signe : vous trouverez un nouveau-né, enveloppé de langes et couché dans une crèche* » (Lc II, 12).

7. Les Anges se mettent à chanter : « *Gloire à Dieu dans les hauteurs, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* » (Lc II, 14).

8. Les bergers s'en allèrent en hâte vers Bethléem : ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'Enfant couché dans une crèche (Lc II, 16).

9. Les huit jours pour la Circoncision de l'Enfant étant accomplis, Il fut nommé Jésus (Lc II, 21).

10. Les Mages étant venus, trouvèrent l'Enfant avec Marie, sa Mère, et, se prosternant, ils L'adorèrent et Lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe (Mt II, 11).

Gloire au Père... [Puis :]

*Grâces du mystère de la Nativité, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment pauvres en esprit. Ainsi soit-il.*



## Lettre reçue



❖ « *Nous nous réjouissons particulièrement du développement des Retraites Mariales Montfortaines, qui, à notre humble avis, répondent vraiment aux besoins d'un grand nombre d'âmes, et sont appelées à faire beaucoup de bien à notre époque où Notre-Dame va jouer un si grand rôle pour le salut de l'humanité...* » (Lettre envoyée par un Carmel).

## Retraites Mariales Montfortaines : inscrivez-vous !



- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**  
du 4 juin au 9 juin 2018 (mixte, 20 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63
- ❖ **Retraite à l'Étoile du Matin (57)**  
du 9 au 14 juillet 2018 (mixte, 36 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Chauvet  
L'Étoile du Matin ☎ 03.87.06.53.90
- ❖ **Retraite à Etcharry (64)**  
du 9 au 14 juillet 2018 (mixte, 29 places)  
Directeur de la retraite : abbé P. Gendron  
Prieuré Saint François-Régis ☎ 04.77.40.20.55
- ❖ **Retraite au Trévoux (29)**  
du 16 au 21 juillet 2018 (mixte, 24 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73
- ❖ **Retraite à Enney (CH)**  
du 23 au 28 juillet 2018 (mixte, 24 places)  
Directeur de la retraite : abbé C. Pellouchoud  
Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38
- ❖ **Retraite au Moulin du Pin (53)**  
du 3 au 8 décembre 2018 (mixte, 20 places)  
Directeur de la retraite : abbé G. Castelain  
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63



❖ **2 561 membres** au 30 avril 2018

❖ Le samedi **5 mai 2018**, la Messe est célébrée pour les membres vivants et défunts.

❖ **Reçus fiscaux** : à demander au moment du don.  
Chèques à l'ordre de : C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Attention, nouvelle adresse mél** : cmrc@fsspx.fr

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :  
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.